TL4590

NATIONS UNIES
HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

UNITED NATIONS
HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

Téléfax: (41-22)-917.0123 - 917.0376
Télégrammes: UNATIONS, GENEVE
Téléx: 41 29 62
Téléphone: (41-22)-917.1234 - 917.9318
E-mail: .hchr@unog.ch
REFERENCE: **G/SO 217/1 INDO**

Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10

le 17 décembre 1998

Monsieur,

Au nom du Groupe de travail sur les disparitions forcée ou involontaires, j'ai l'honneur d'accuser réception des informations, datées du 18 novembre 1998, que vous avez bien voulu lui soumettre concernant les disparitions en Indonésie de 8 prisonnièrs politiques timorais qui étaient détenus à la prison de Baucau:

1. Abel Sandos Xavier (cas no. 98/056-INDO)
2. Mario Jose Ximenes (cas no. 98/057-INDO)
3. Manuel Sarmento (cas no. 98/058-INDO)
4. Paulo da Costa (cas no. 98/059-INDO)
5. Jeronimo Soares .(cas no. 98/060-INDO)
6. Celestino Gama (cas no. 98/061-INDO)
7. Domingos de Oliveira (cas no. 98/062-INDO)
8. Salustiano Freitas (cas no. 98/063-INDO)

Ces informations ont été transmises aux autorités concernées selon la procédure d'intervention immédiate autorisée par le Président du Groupe de travail en vertu d'une délégation de pouvoir expresse qui lui est accordée par le Groupe lorsque la disparition a lieu moins de trois mois avant la communication de l'information faisant état de la disparition.

En transmettant ces cas au gouvernement indonésien, le Président du Groupe de travail a exprimé le souhait que des enquêtes appropriées soient menées pour élucider le sort et l'endroit où se trouve la personne portée disparue et pour protéger ses droits. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de tout renseignement communiqué au Groupe par les autorités indonésiennes au sujet des mesures prises concernant ces cas.

M. Jean Pierre Catry
A Paz é Possivel em Timor-Leste
Rua do Campollde 215 - 4D
1070 Lisboa
Portugal

Au cas où vous souhaiteriez fournir au Groupe de travail des renseignements supplémentaires sur les cas que vous lui avez soumis, n'hésitez pas à les communiquer au Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, c/o Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Office des Nations Unies à Genève, CH-1211 Genève 10, télécopie: 00 41 22 917-0123/9006.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Tamara Kunanayakam

Secrétaire
Groupe de travail sur
les disparitions forcées ou involontaires